



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 08 Juillet 2024

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 30
- Convocation du : 2 juillet 2024
- Affichage de la convocation : 2 juillet 2024

---

► **DÉLIBÉRATION N° DEL\_054\_2024**

► **OBJET : Point n° 3 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION EFFERVESCENCE**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Jacques TOURNY, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO

\*\*\*\*

► **EXCUSÉS :**

Madame Nathalie GONCALVES donne pouvoir à Madame Marie-Claude CHEZEAU.  
Monsieur Laurent MAZOYER donne pouvoir à Madame Marie-Claude MISERY.  
Madame Valentine RIGAUD donne pouvoir à Monsieur Alexandre VUILLOT.  
Monsieur Benjamin DIRX donne pouvoir à Monsieur Jean-Patrick COURTOIS.  
Monsieur Éric PONCHAUX donne pouvoir à Madame Catherine AMARO.  
Madame Delphine MERMET donne pouvoir à Monsieur Emmanuel JALLAGEAS.  
Monsieur Gabriel SIMÉON donne pouvoir à Madame Ève COMTET SORABELLA.  
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.  
Monsieur Aurélien DUTREMBLE.

\*\*\*\*

► **SE RETIRE :**

Monsieur Hervé REYNAUD

\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Jean PAYEBIEN**

Dans le cadre de son Budget Primitif 2024, la Ville de MÂCON a souhaité provisionner des crédits afin de répondre aux demandes de subventions exceptionnelles émises par les associations, pour les aider à mener à bien leurs actions ou certains de leurs projets.

Une provision culture a ainsi été créée et des fiches actions sont disponibles pour les associations, afin de leur permettre de déposer leur demande de subvention exceptionnelle.

Par ailleurs, la convention d'objectifs conclue avec l'Association culturelle EFFERVESCENCE sise 3 rue de la Préfecture, 71000 MÂCON, est arrivée à échéance.

Compte tenu de l'intérêt des actions menées par l'Association EFFERVESCENCE dans le domaine de la culture, il est proposé de conclure une nouvelle convention avec cette association.

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
 Vu la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,  
 Vu la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association EFFERVESCENCE, joint en annexe,  
 Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 01/07/2024,  
 Vu l'avis de la Commission N°4 : Culture, Jeunesse et Sports du 28/06/2024,  
 Vu l'avis du Bureau Municipal du 17/06/2024,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

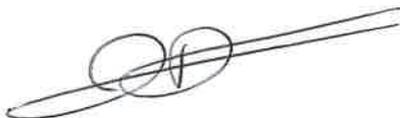
ASSOCIATION	OBJET	MONTANT
GÉNÉRATION MUSIQUE 389 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 71000 MÂCON	Aide à l'organisation des 20 ans de l'association et programmation d'une soirée spectacle, le 24 août 2024.	3 000,00 €
ART EN LIBERTÉ 13 rue Bocard 71000 MÂCON	Participation au concert « Virtuoso » dans le cadre des nuits d'été, le 24 juillet 2024, place Saint-Pierre.	1 000,00 €
SECI – SOLIDARITÉ ÉCHANGES CULTURELS INTERNATIONAUX 141 rue de Châtillon 71000 MÂCON	Soutien au projet culturel de découvertes des cultures africaines autour de la danse, des arts plastiques et des contes du 05 au 11 août 2024 à l'espace Carnot et sur l'esplanade Lamartine.	3 000,00 €
LUCIOL 119 rue Boullay 71000 MÂCON	Soutien à l'organisation de concerts et événements culturels sur le parvis des Halles Saint-Pierre dans le cadre de la Fête de la Musique le 21 juin 2024.	4 000,00 €
LE ZIKENBA place Émile Violet 71000 MÂCON	Participation à l'organisation du festival Latino du 04 au 07 juillet en centre-ville.	2 000,00 €
ARTBRICOT ATELIER SOLIDAIRE 24 cité des Pierres Blanches 71000 MÂCON	Soutien à la production d'œuvres collaboratives en grand format et exposition d'un collectif d'artistes, salle François Martin.	4 000,00 €
ACCM – ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU CENTRE DE MÂCON 2 rue Victor Hugo 71000 MÂCON	Soutien à l'organisation de concerts et événements culturels sur la place de la Barre dans le cadre de la Fête de la Musique le 22 juin 2024.	4 000,00 €
U-KNOW EVENTS 2 rue Tourneloup 71000 MÂCON	Soutien au projet de réalisation d'un film documentaire autour des musiques électro-symphoniques à MÂCON.	1 200,00 €

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DE MÂCON 20 rue des Ursulines 71000 MÂCON	Soutien financier à l'acquisition d'un bronze d'Émile PICAULT.	1 000,00 €
YOUZ 119 rue Boullay 71000 MÂCON	Soutien à la création musicale et accompagnement du projet SOBEIKH pour la Fête de la Musique, le 22 juin 2024.	3 500,00 €

Il est précisé que les Associations concernées devront fournir un compte-rendu financier attestant de la conformité de la dépense à l'objet de la subvention (article 10 de la loi du 12 avril 2000).

- d'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association EFFERVESCENCE, pour une durée d'un an et renouvelable par reconduction expresse, dans la limite de quatre années, telle que jointe en annexe,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents à ces dossiers.

Le Secrétaire de séance,  
Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,



Le Maire,  
Jean-Patrick COURTOIS

Certifié avoir été reçu, le

**18 JUIL. 2024**

A la Préfecture de Saône-et-Loire